



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité exécutif****Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce  
et les transactions électroniques****Vingt-neuvième session**

Genève, 9 et 10 novembre 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-neuvième  
session<sup>1,2</sup>**Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 9 novembre 2023 à 10 heures, dans  
la salle VII**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection.
3. Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-huitième session.
4. Présentation des faits nouveaux par le Bureau.
5. Rapports des rapporteurs.
6. Recommandations, normes et produits de promotion de l'application :
  - a) Recommandations ;
  - b) Normes ;
  - c) Produits de promotion de l'application :
    - i) Rapports et guides explicatifs ;

---

<sup>1</sup> Il convient de noter que, dans le cadre de ses efforts visant à organiser des réunions sans support papier, le secrétariat ne distribuera pas d'exemplaires papier des documents de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CEE à l'adresse <https://unece.org/info/events/event/377991>.

<sup>2</sup> Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible à l'adresse <https://indico.un.org/event/1000368/>. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 73254). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse <https://www.ungeneva.org/en/about/practical-information>.



- ii) Produits de promotion des résultats des travaux de la soixante-dixième session de la Commission économique pour l'Europe ;
  - iii) Produits de promotion de la stratégie commune des commissions régionales de l'ONU en matière de facilitation du commerce.
7. Évaluation, par le Bureau des services de contrôle interne de l'ONU, des sous-programmes 4 et 6 de la Commission économique pour l'Europe.
  8. Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales présentant un intérêt pour le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques.
  9. Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports.
  10. Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire.
  11. Questions et orientations futures concernant la facilitation du commerce et les transactions électroniques.
  12. Questions diverses.
  13. Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-neuvième session.

## II. Annotations

### Ouverture de la session

Le Bureau a établi, en concertation avec le secrétariat, l'ordre du jour et le calendrier provisoires de la vingt-neuvième session du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU). Il se fonde sur les décisions adoptées à la vingt-huitième session. Des services d'interprétation simultanée (en anglais, français et russe) seront assurés.

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

---

*Titre du document*

*Cote du document*

---

*Ordre du jour provisoire annoté de* ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/1 *Pour décision la vingt-neuvième session*

---

Avec l'assistance du secrétariat, la Présidente du CEFACT-ONU soumettra pour adoption le présent projet d'ordre du jour annoté et informera la Plénière de toute modification proposée.

#### 2. Élection

---

*Titre du document*

*Cote du document*

---

*Synthèse du mandat et du cahier des charges du CEFACT-ONU*

ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/15 *Pour information*

---

Les délégations physiquement présentes éliront au moins quatre vice-présidents au Bureau du CEFACT-ONU pour la période 2023-2026 et les rapporteurs régionaux pour la période 2023-2025.

### 3. Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-huitième session

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-huitième session</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/3	Pour information
<i>Rapport du Conseiller régional de la CEE</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/INF.1	Pour information

Le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe (CEE) rendra compte des questions découlant des travaux menés depuis la vingt-huitième session et des activités du Conseiller régional.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

### 4. Présentation des faits nouveaux par le Bureau

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Rapport du Bureau du CEFACT-ONU sur les faits nouveaux</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/4	Pour information

La Présidente du CEFACT-ONU et les autres membres du Bureau donneront un aperçu des faits nouveaux survenus depuis la vingt-huitième session, notamment des décisions du Bureau, des principales activités de promotion et des activités de projet. Cela préparera le terrain pour l'examen des points suivants de l'ordre du jour.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ce document.

### 5. Rapports des rapporteurs

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Rapport du rapporteur du CEFACT-ONU pour l'Afrique</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/5	Pour qu'il en soit pris note
<i>Rapport du rapporteur du CEFACT-ONU pour l'Asie et le Pacifique</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/6	Pour qu'il en soit pris note

Les rapporteurs régionaux rendront compte des activités relatives au CEFACT-ONU menées dans leur région.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

## 6. Recommandations, normes et produits de promotion de l'application

### a) Recommandations

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Résumé des recommandations de la CEE concernant la facilitation du commerce</i>	ECE/TRADE/475	Pour qu'il en soit pris note
<i>Recommandation n° 48 : participation du secteur privé aux travaux des organismes nationaux de facilitation du commerce</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/7	Pour décision

La Plénière sera saisie du résumé des recommandations de la CEE concernant la facilitation du commerce pour qu'il en soit pris note, et de la recommandation n° 48, intitulée « Participation du secteur privé aux travaux des organismes nationaux de facilitation du commerce », pour approbation.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

### b) Normes

La Plénière sera saisie des normes ci-après pour qu'il en soit pris note, et les délégations auront la possibilité d'en débattre :

Bibliothèque de composants communs du CEFACT-ONU (versions 22B et 23A) ([http://www.unece.org/cefact/codesfortrade/unccl/ccl\\_index.html](http://www.unece.org/cefact/codesfortrade/unccl/ccl_index.html)) ;

Bibliothèque de schémas XML du CEFACT-ONU (versions 21A, 21B et 22A) ([http://www.unece.org/cefact/xml\\_schemas/index](http://www.unece.org/cefact/xml_schemas/index)) ;

Répertoire EDIFACT-ONU (versions D.22B et D.23A) (<https://unece.org/uncefact/unedifact/2021-2022>) ;

Répertoire LOCODE-ONU (versions 2022-1 et 2022-2) (<http://www.unece.org/cefact/locode/welcome.html>) ;

Vocabulaire Web JSON-LD du CEFACT-ONU (<https://vocabulary.uncefact.org>) ;

Toutes les normes du CEFACT-ONU en matière de commerce électronique sont disponibles à l'adresse (<https://unece.org/trade/uncefact/mainstandards>) ;

Tous les fichiers, schémas et spécifications OpenAPI relatifs au commerce électronique du CEFACT-ONU sont disponibles à l'adresse (<https://github.com/uncefact>).

### c) Produits de promotion de l'application

#### i) Rapports et guides explicatifs

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Rapport sur les travaux du domaine Guichet unique – Méthode d'évaluation du guichet unique</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/8	Pour qu'il en soit pris note

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Rapport sur les travaux du domaine Voyage et tourisme</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/9	Pour qu'il en soit pris note
<i>Rapport sur les travaux du domaine Facilitation des procédures et formalités du commerce international et du domaine Agroalimentaire – Échange de certificats numériques de conformité des produits</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/10	Pour qu'il en soit pris note
<i>Rapport sur les travaux du domaine Données électroniques – Transfert de documents conformes à la Loi type sur les documents transférables électroniques</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/11	Pour qu'il en soit pris note
<i>Rapport sur les travaux du domaine Données électroniques – L'intelligence artificielle dans la facilitation du commerce</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/12	Pour qu'il en soit pris note
<i>Guide pratique relatif à la facilitation du commerce</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/13	Pour information
<i>Guide explicatif sur la gestion du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/14	Pour qu'il en soit pris note
<i>Guide explicatif sur le vocabulaire Web JSON-LD du CEFACT-ONU</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/15	Pour qu'il en soit pris note
<i>Guide explicatif sur l'échange de certificats numériques de conformité des produits</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/16	Pour qu'il en soit pris note

Les produits ci-dessus sont présentés à la Plénière pour qu'il en soit pris note et pour information, et les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

ii) *Produits de promotion des résultats des travaux de la soixante-dixième session de la Commission économique pour l'Europe*

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Rapport biennal de la CEE</i>	E/2023/37 E/ECE/1503	Pour information
<i>Panoplie d'instruments du CEFACT-ONU relatifs à la session de 2023 de la CEE</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/INF.2	Pour information

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Document d'orientation sur l'amélioration de la traçabilité des produits dans les chaînes de valeur internationales aux fins de la promotion d'une économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/17	Pour information
<i>Étude conjointe de la CEE et de la CEPALC relative à l'excès de vêtements usagés au Chili</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/18	Pour information
<i>Rapport actualisé sur les projets pilotes sur l'utilisation de la chaîne de blocs dans le secteur de l'habillement et de la chaussure</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/19	Pour information
<i>Solutions du CEFACT-ONU à l'appui du projet de passeport numérique pour les produits lancé par l'Union européenne</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/20	Pour information

Les soixante-neuvième et soixante-dixième sessions de la CEE ont eu pour thèmes « la promotion de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles dans la région de la CEE » et « les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la CEE », respectivement. Les États membres ont invité les organes subsidiaires à poursuivre et à développer les approches existantes pour la promotion d'une utilisation généralisée et efficace des instruments appropriés, y compris au moyen d'activités de renforcement des capacités et de partage des connaissances.

Les produits ci-dessus sont élaborés en fonction des décisions des récentes sessions de la CEE et présentés à la Plénière pour information.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

iii) *Produits de promotion de la stratégie commune des commissions régionales de l'ONU en matière de facilitation du commerce*

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable 2023 : principales conclusions pour la région de la CEE</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/21	Pour information

À la suite du lancement en juillet 2023 de la cinquième édition de l'enquête des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable, les délégations seront informées des résultats concernant la région de la CEE.

Le produit indiqué ci-dessus est présenté à la Plénière pour information.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ce document.

## 7. Évaluation, par le Bureau des services de contrôle interne de l'ONU, des sous-programmes 4 et 6 de la Commission économique pour l'Europe

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Évaluation du sous-programme 4 (Coopération et intégration économiques) et du sous-programme 6 (Commerce) de la CEE</i>	Document informel n° 2023/21	Pour information

En 2022, le Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies a évalué la pertinence, l'efficacité, la cohérence, la viabilité et l'intégration des questions transversales dans les sous-programmes 4 (Coopération et intégration économiques) et 6 (Commerce) de la CEE pour la période 2018-2021<sup>3</sup>. Cette évaluation s'inscrivait dans le cadre du programme d'évaluation périodique par le secrétariat de l'ONU de certains aspects de ses activités. Les représentants seront informés des principales conclusions et recommandations de l'évaluation concernant le sous-programme 6, de la réponse apportée par la direction et des mesures prévues pour appliquer les recommandations pertinentes.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur les questions évoquées ainsi que de faire des suggestions concernant l'application des recommandations pertinentes.

## 8. Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales présentant un intérêt pour le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Les représentants seront informés des activités menées par d'autres organes de la CEE et des organisations internationales sur des questions susceptibles de présenter un intérêt pour le CEFACT-ONU. Les représentants d'autres organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales seront invités à mettre en évidence les domaines potentiels de coopération avec le CEFACT-ONU, ainsi que les activités en cours ou prévues qui pourraient l'intéresser.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur les questions évoquées.

## 9. Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
<i>Rapport du Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports sur sa réunion de 2023</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/22	Pour approbation

<sup>3</sup> Document disponible à l'adresse [https://unece.org/sites/default/files/2023-04/Item%205\\_OIOS%20evaluation%20of%20SP4%20and%206\\_2023\\_21\\_0.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2023-04/Item%205_OIOS%20evaluation%20of%20SP4%20and%206_2023_21_0.pdf). (Consulté le 13 juillet 2023).

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>
<i>Programme de travail du Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports pour 2024-2025</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/23 Pour décision

À sa vingt-huitième session, la Plénière a approuvé le Rapport du Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports (LOCODE-ONU) sur les activités qu'il avait menées depuis la dernière Plénière et a pris note du document intitulé « Programme de travail du Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports (LOCODE ONU) pour 2022-2023 » ainsi que des Décisions sur les questions relatives au Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (décision 22-17 de la Plénière). La Plénière sera saisie des documents ci-dessus pour approbation et pour décision.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

## 10. **Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire**

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>
<i>Rapport de l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire sur les activités qu'elle a menées en 2022-2023</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/24 Pour approbation
<i>Décisions sur les questions relatives au Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques</i>	ECE/EX/2022/L.17 Pour information

À sa vingt-huitième session, la Plénière a décidé de prolonger jusqu'en 2025 le mandat de l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire du CEFACT-ONU (décision 22-19 de la Plénière). À sa 125<sup>e</sup> réunion, tenue le 20 novembre 2022, le Comité exécutif a approuvé la prolongation de ce mandat, tel qu'il est formulé dans le document ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/23/Rev.1, pour la période 2023-2025 (ECE/EX/2022/L.17).

La Plénière sera saisie des documents ci-dessus pour approbation et pour information.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur ces documents.

## 11. Questions et orientations futures concernant la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Depuis près de quarante ans, le CEFACT-ONU fait figure d'instance clef pour l'établissement de normes relatives à la facilitation du commerce et aux transactions électroniques. La présente session a pour objectif d'examiner l'avenir du CEFACT-ONU, en fonction des avancées réalisées dans les principaux projets, et de déterminer les domaines d'action prioritaires.

Pour donner suite aux résultats des travaux de la soixante-dixième session de la CEE, les représentants des pays et les organismes partenaires s'appuieront sur l'expertise du CEFACT-ONU et sur ses travaux antérieurs afin d'échanger des expériences et des exemples de réussite et de passer en revue les progrès accomplis en faveur des transformations numérique et verte. Ils poursuivront l'examen de la façon dont les transformations numérique et verte peuvent être intégrées aux documents directifs pour l'élaboration de politiques et aux activités de renforcement des capacités, et de la façon de promouvoir l'application des normes CEFACT-ONU et des outils associés. De plus, les représentants des pays pourront faire des suggestions sur les orientations stratégiques et de gouvernance favorisant l'adaptation aux problèmes d'organisation à l'échelle mondiale.

Les délégations auront la possibilité de demander des précisions et de formuler des observations sur les questions évoquées.

## 12. Questions diverses

Les délégations seront invitées à soulever toute autre question qui n'aurait pas été traitée pendant la session.

## 13. Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-neuvième session

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>
<i>Rapport du CEFACT-ONU sur les travaux de sa vingt-neuvième session</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/2 Pour décision

Les délégations seront invitées à adopter les décisions et le projet de rapport.

## Clôture de la session

## III. Calendrier provisoire

<i>Horaires</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
<b>Jeudi 9 novembre</b>		
10 h00-10 h 20	<b>Ouverture de la session</b>	Secrétariat
10 h 20-10 h 30	<b>Point 1</b> : Adoption de l'ordre du jour	Présidente*
10 h 30-11 h 30	<b>Point 2</b> : Élection	Secrétariat et Bureau

\* Le mot « Présidente », employé seul, désigne la Présidente du CEFACT-ONU.

<i>Horaires</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
11 h 30-12 h 00	<b>Point 3</b> : Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-huitième session	Secrétariat
12 h 00-12 h 30	<b>Point 4</b> : Présentation des faits nouveaux par le Bureau	Présidente et Bureau
12 h 30-13 h 00	<b>Point 5</b> : Rapports des rapporteurs	Rapporteurs régionaux
13 h 00-15 h 00	<b>Pause déjeuner</b>	
15 h 00-17 h 00	<b>Point 6</b> : Recommandations, normes et produits de promotion de l'application	Présidente et Bureau
17 h 00-18 h 00	<b>Point 7</b> : Recommandations issues de l'évaluation, par le Bureau des services de contrôle interne de l'ONU, des sous-programmes 4 et 6 de la CEE	Secrétariat
<b>Vendredi 10 novembre</b>		
10 h 00-11 h 30	<b>Point 8</b> : Activités d'autres organes de la CEE et d'autres organisations internationales présentant un intérêt pour le CEFACT-ONU	Secrétariat
11 h 30-12 h 15	<b>Point 9</b> : Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports	Présidente du Groupe consultatif
12 h 15-13 h 00	<b>Point 10</b> : Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire	Président de l'Équipe de spécialistes
13 h 00-15 h 00	<b>Pause déjeuner</b>	
15 h 00-16 h 00	<b>Point 11</b> : Questions et orientations futures du CEFACT-ONU concernant la facilitation du commerce et les transactions électroniques	Présidente et secrétariat
16 h 00-16 h 15	<b>Point 12</b> : Questions diverses	Présidente
16 h 15-18 h 00	<b>Point 13</b> : Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-neuvième session	Secrétariat